

Un navire sans Amiral



La période d'essai du nouveau directeur de régie n'étant pas reconduite, la régie se retrouve sans capitaine et c'est Christophe Mahieu qui a pris le relais pour présider la réunion du comité social économique du 18 novembre

Après l'approbation du procès-verbal de la réunion du comité social et économique du 26 octobre, la représentante syndicale CGT demande à la direction de mettre la consultation des procès verbaux pour tous les salariés via Pixis, comme le prévoit le règlement intérieur. Christophe Mahieu précise qu'ils seront consultables et non téléchargeables afin d'éviter d'éventuelles fuites extérieures...

Organigramme et effectif

L'effectif compte 81 personnes à ce jour. En raison du départ de Florian Serpoix, un nouvel organigramme sera donc à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Situation économique à fin octobre

« Les chiffres du mois d'octobre restent compliqués », explique Christophe Mahieu, « Au global, nous sommes en baisse de 17,7 %. Face aux objectifs fixés nous sommes en dessous de nos prévisions, en baisse de 9,3 % sur le mois d'octobre et en baisse de 11 % à fin octobre... »

Sur le tableau de bord du mois d'octobre 2022, le **chiffre d'affaires net** est en baisse de 20,99 % par rapport à octobre 2021 et en baisse de 3,71 % au cumul. Pour le **total des produits d'exploitation**, le chiffre d'affaires est une baisse de 19,96 % par rapport à octobre 2021 et aussi en baisse de 3,73 % au cumul à fin octobre.

Le **total des charges** à fin octobre est en baisse de 18,88 % par rapport à l'année 2021 et en baisse de 4,82 % à fin octobre.

La **représentante CGT relève une baisse sur le poste salaires et charges sociales à hauteur de 150 k€ sur le mois d'octobre par rapport à 2021 et près de 410 k€ au cumul.**

La direction avance un départ survenu en octobre 2021, Christophe Mahieu souhaite vérifier ses chiffres et en informera les membres du comité lors de la prochaine réunion.

Le **résultat d'exploitation** est en baisse de 42,84 % par rapport au mois d'octobre 2021 et en hausse de 75,05 % au cumul à fin octobre.

Un **budget 2023 ambitieux** sera proposé afin de poursuivre la progression du digital. Aucun pourcentage n'a été avancé car les efforts demandés varieront selon chaque portefeuille.

Plannings 2023 pour l'annualisation du temps de travail

7 plannings ont été présentés contenant chacun 18 semaines basses et 34 semaines hautes. Sur les seuls mois de janvier et février 2023, les semaines dites « basses » varient selon les différents secteurs, on découvre pour Vesoul/Besançon (6 semaines), Meuse/Meurthe et Moselle (6 semaines), Vosges (8 semaines), Belfort (3 semaines), Moselle (2 semaines), Grande Distribution (8 semaines) et Grands comptes (7 semaines).

Pourquoi une telle disparité ?

Cette grande diversité a interpellé la CGT car les plannings validés par les chefs de groupe relatent-ils la charge de travail réelle ?

Les plannings présentés ont été validés par les élus à l'unanimité, ils seront envoyés par lettre recommandée aux 21 employés.

Pour répondre à la seule question CGT retenue pour l'ordre du jour concernant le mode de calcul des heures effectuées en 2022, Delphine Manzano répond qu'après un premier bilan, « on est dans les clous » l'état sera fait à fin décembre par Isabelle Vilbois.

La DRH a précisé qu'à partir du 1^{er} janvier 2023, le décompte sera possible en heures sur le logiciel LSRH.

Encore une revendication demandée par la représentante CGT afin de pouvoir contrôler ce calcul imposé de 1 607 h.

* Soit un total de 1 900 heures travaillées (18 sem. x 35h + 34 sem. x 40 h) auquel se déduit 294 heures (9 repos + 33 congés payés x 7 h). Les jours fériés étant neutralisés.

No Reply : la fin des encombrements de nos boîtes mails annoncée au 7 décembre..

Euro Information a fini par se pencher sur la revendication première de tous les salariés, reléguée à maintes reprises par François Berthelot.

Le cahier des charges réclamé à Euro Information devrait être prochainement livré avec une modification des « process » amenant à envoyer, chaque matin, un seul mail récapitulatif des BAT ou documents à valider ou actions à faire.

Cela permettra, en outre, de réduire notre impact environnemental car rappelons-le l'envoi de mails intempestifs contribue à engorger les bases de données centralisées provoquant des dégagements de chaleur et donc nécessitant beaucoup d'eau pour refroidir les datas center.

Une simple feuille de papier est souvent plus écologique qu'un envoi de nombreux mails.

Prochaine réunion CSE
mercredi 14 décembre

